

Publié le 3 mai 2011

Canal de Provence : l'hydroélectricité en synergie

Le Canal de Provence optimise son efficacité énergétique avec des microcentrales hydroélectriques. Une production, combinée à l'irrigation, qui apporte une plus-value aux territoires ruraux et devrait se renforcer au cours des prochaines années, en particulier par l'exploitation de chutes d'eau dans les Alpes.



« L'énergie et l'eau ont toujours été intimement liées sur le bassin de la Durance et du Verdon », confie Lionel Reig, directeur général adjoint en charge de la stratégie et du développement à la Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale (SCP). Un mariage qui s'est retrouvé tout naturellement pour le Canal de Provence, qui capte l'eau dans ce bassin et alimente en eau pas moins de 116 communes des Bouches-du-Rhône et du Var (dont Aix-en-Provence, Marseille et Toulon), soit près de trois millions d'habitants, mais aussi la plupart des grandes industries régionales et la moitié des terres irriguées de Provence. « L'hydroélectricité a permis d'optimiser certains ouvrages en valorisant des pertes de charge en sortie de galeries et au pied de barrages », explique Christian Faure, chef de service exploitation à la SCP.

Six microcentrales ont d'abord été installées, optimisant des ouvrages SCP le long des 70 kilomètres de canal principal (auxquels s'ajoutent 140 km de galeries souterraines, 600 km de canalisations principales et 4 400 km de canalisations secondaires enterrées). « Tous les sites économiquement rentables ont été équipés », précise Christian Faure. Deux autres microcentrales sur des cours d'eau, à Saint-André d'Embrun (Hautes-Alpes) et à Bayons (Alpes de Haute-Provence), sont venues s'ajouter au dispositif à la fin des années 1980, dans le cadre de la mission d'aménagement du territoire de la Société du Canal de Provence.

Une valorisation du territoire

« La valorisation de chutes d'eau par des microcentrales électriques, même de petites capacités, s'est révélée un outil intéressant pour des terres agricoles alpines en déclin », commente Lionel Reig. L'installation s'est en effet accompagnée de la création ou de la modernisation de réseaux d'irrigation locaux.

La Société du Canal de Provence, qui produit environ 20 millions de kWh/an avec 4,5 MW de puissance installée, veut aujourd'hui aller plus loin et multiplier ce type d'initiative. « Notre objectif est aussi de compenser notre empreinte carbone par une production d'énergie renouvelable équivalente à ses besoins », poursuit Lionel Reig. Plusieurs projets sont à l'étude et la SCP a décidé de répondre aux appels d'offres de concession lancés par l'État, comme pour la microcentrale du Torrent du Gâ dans les Hautes-Alpes. Pour être en capacité à répondre à ce projet d'une puissance de 10 MW, elle a décidé de s'associer à l'entreprise SERHY, spécialiste reconnu en étude et exploitation de centrales hydroélectriques. « Le projet devra satisfaire à des paramètres complexes, tels que maximalisation du productible, préservation de l'environnement, et rémunération du concédant », explique Christian Faure. « Au-delà de ce projet, la SCP cherche également à réaliser des synergies avec d'autres Entreprises publiques locales de l'hexagone, pour être en capacité à répondre à des opportunités

diverses », ajoute Lionel Reig.

Autre article sur le [canal de provence](#)